

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 19 AOUT 1861.

54me Année.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI 19 AOUT 1861.

Le Congrès de Cologne.

Arbitrage et désarmement.

Les deux générations qui ont quelque chose de l'avenir, s'occupent activement de rechercher les causes des troubles contenues ou produites entre les nations. C'est dans ce but louable que "l'association pour la réforme et la coordination des lois internationales", réunie à Cologne, a ouvert ses séances au matin, le 19 juillet, avec plusieurs autres. "Pétronin et son conseil de législateurs", y ont ouvert leurs représentations. Lord Orléans preside entouré de vice-présidents pris dans chaque nationalité.

Les Etats-Unis comptent dans cette honorable assemblée les hommes du plus haut mérite et les plus expérimentés en matière de lois internationales. Évidemment, ils priment, par la valeur de leur caractère, les autres nations. Mais, par l'importance des points en discussion, la session actuelle dépasse en intérêt toutes celles qui l'ont précédée. Il sagit, en effet, de l'examen de la loi des nations, de la loi internationale commerciale et maritime, de l'arbitrage et du désarmement.

Le programme est vaste. Il embrasse toutes les questions qui tendent à ramener l'ordre et à faire disparaître les causes de conflit. En effet, tout n'a pas été prévu par les lois internationales existantes. Les causes de conflit et de troubles sont journalières, et c'est par la force, en l'absence du droit, que sont trouvées les difficultés.

Dans l'ordre civil intérieur, les causes qui relèvent des autorités judiciaires. La législation, dans ce cas, devait être entre deux doix. Quelques difficultés étaient survenues, mais qui, jusqu'à présent, ne semblaient pas être franchies par le droit, et qui ont été franchies par la force.

Surveillante, l'idée n'est pas neuve. Nous nous souvenons que le président Lincoln l'a exprimée dans un de ses messages, et nous avons vu, de notre temps, une sorte de différente internationale venue à l'arbitrage de quelques personnalités illustres et magnifiques, et l'état d'esprit de la nation.

L'arbitrage appliqué aux cas de litigie internationaux a été le rôle des philologues et de la recherche des moyens de maintenir la paix. Ils se sont heurtés à des scrupules et à des lois, qui, n'ayant jamais accorde leur pensée sur un grave sujet, le laient à priori. Utopie, s'abstention. Ils espéraient que l'opinion d'opposition, le sens commun, l'opinion philosophique, ou quelque autre principe, déterminerait l'issue du différend.

Un autre opinion naissante, sur le discours de M. Gramsci à la Belvédère, — Berne, 15 octobre, — déclara l'opinion de l'Allemagne de Paris, que ce discours fut entendu par l'assemblée, mais avec un accent d'honneur, honnête qu'il a été, et qui a été suivi d'un applaudissement.

Le "Gazette" ajoute :

"Nous regrettons que M. Gramsci, dans la position qu'il occupe en ce moment, ne laisse pas un avenir à nos amis de l'Assemblée, et que, au contraire, il ait déclaré que l'opinion de l'Allemagne et de l'Angleterre, à l'heure d'aujourd'hui, est celle des états des affaires, étant donné que l'opinion de l'Assemblée, qui jugent le dernier resort, et les partisans se soumettent au jugement rendu."

Il faut dire, d'un commun accord, les deux derniers, devant lesquels se sont posés, mais, par l'importance des points en discussion, la session actuelle dépasse en intérêt toutes celles qui l'ont précédée.

Le programme est vaste.

Il embrasse toutes les questions qui tendent à ramener l'ordre et à faire disparaître les causes de conflit.

Les deux générations qui ont quelque chose de l'avenir, s'occupent activement de rechercher les causes des troubles contenues ou produites entre les nations. C'est dans ce but louable que "l'association pour la réforme et la coordination des lois internationales", réunie à Cologne, a ouvert ses séances au matin, le 19 juillet, avec plusieurs autres. "Pétronin et son conseil de législateurs", y ont ouvert leurs représentations. Lord Orléans preside entouré de vice-présidents pris dans chaque nationalité.

Les Etats-Unis comptent dans cette honorable assemblée les hommes du plus haut mérite et les plus expérimentés en matière de lois internationales. Évidemment, ils priment, par la valeur de leur caractère, les autres nations.

Mais, par l'importance des points en discussion, la session actuelle dépasse en intérêt toutes celles qui l'ont précédée. Il sagit, en effet, de l'examen de la loi des nations, de la loi internationale commerciale et maritime, de l'arbitrage et du désarmement.

Le programme est vaste. Il embrasse toutes les questions qui tendent à ramener l'ordre et à faire disparaître les causes de conflit.

Les deux générations qui ont quelque chose de l'avenir, s'occupent activement de rechercher les causes des troubles contenues ou produites entre les nations. C'est dans ce but louable que "l'association pour la réforme et la coordination des lois internationales", réunie à Cologne, a ouvert ses séances au matin, le 19 juillet, avec plusieurs autres. "Pétronin et son conseil de législateurs", y ont ouvert leurs représentations. Lord Orléans preside entouré de vice-présidents pris dans chaque nationalité.

Les Etats-Unis comptent dans cette honorable assemblée les hommes du plus haut mérite et les plus expérimentés en matière de lois internationales. Évidemment, ils priment, par la valeur de leur caractère, les autres nations.

Mais, par l'importance des points en discussion, la session actuelle dépasse en intérêt toutes celles qui l'ont précédée. Il sagit, en effet, de l'examen de la loi des nations, de la loi internationale commerciale et maritime, de l'arbitrage et du désarmement.

Le programme est vaste. Il embrasse toutes les questions qui tendent à ramener l'ordre et à faire disparaître les causes de conflit.

Les deux générations qui ont quelque chose de l'avenir, s'occupent activement de rechercher les causes des troubles contenues ou produites entre les nations. C'est dans ce but louable que "l'association pour la réforme et la coordination des lois internationales", réunie à Cologne, a ouvert ses séances au matin, le 19 juillet, avec plusieurs autres. "Pétronin et son conseil de législateurs", y ont ouvert leurs représentations. Lord Orléans preside entouré de vice-présidents pris dans chaque nationalité.

Les Etats-Unis comptent dans cette honorable assemblée les hommes du plus haut mérite et les plus expérimentés en matière de lois internationales. Évidemment, ils priment, par la valeur de leur caractère, les autres nations.

Mais, par l'importance des points en discussion, la session actuelle dépasse en intérêt toutes celles qui l'ont précédée. Il sagit, en effet, de l'examen de la loi des nations, de la loi internationale commerciale et maritime, de l'arbitrage et du désarmement.

Le programme est vaste. Il embrasse toutes les questions qui tendent à ramener l'ordre et à faire disparaître les causes de conflit.

Les deux générations qui ont quelque chose de l'avenir, s'occupent activement de rechercher les causes des troubles contenues ou produites entre les nations. C'est dans ce but louable que "l'association pour la réforme et la coordination des lois internationales", réunie à Cologne, a ouvert ses séances au matin, le 19 juillet, avec plusieurs autres. "Pétronin et son conseil de législateurs", y ont ouvert leurs représentations. Lord Orléans preside entouré de vice-présidents pris dans chaque nationalité.

Le ministre américain Morton en France.

M. Henri Vignaud.

Le correspondant parisien du "Times de Chicago", écrit à ce journal qu'il a eu l'occasion d'écouter à la radio une interview avec le ministre français, et également avec le président Grevy, et qu'il a été étonné par la franchise et la plénitude des deux hommes. Le président Grevy a été très cordial dans son compliment. Il lui avait envoyé une carte de l'Amérique, et il a été invité à visiter le Palais et le Louvre. Il a été étonné par la franchise et la plénitude des deux hommes manifestée par le gouvernement français devant l'Amérique, que l'Amérique, les droits divins qui échappent aux marchés établis et autres, étaient réduits.

Il a appris que le gouvernement autrichien discutait la question d'empêcher l'entrée de l'Amérique dans l'Union. Il a été étonné par la franchise et la plénitude des deux hommes manifestée par le gouvernement français devant l'Amérique, que l'Amérique, les droits divins qui échappent aux marchés établis et autres, étaient réduits.

Il a appris que le gouvernement autrichien discutait la question d'empêcher l'entrée de l'Amérique dans l'Union. Il a été étonné par la franchise et la plénitude des deux hommes manifestée par le gouvernement français devant l'Amérique, que l'Amérique, les droits divins qui échappent aux marchés établis et autres, étaient réduits.

Il a appris que le gouvernement autrichien discutait la question d'empêcher l'entrée de l'Amérique dans l'Union. Il a été étonné par la franchise et la plénitude des deux hommes manifestée par le gouvernement français devant l'Amérique, que l'Amérique, les droits divins qui échappent aux marchés établis et autres, étaient réduits.

Il a appris que le gouvernement autrichien discutait la question d'empêcher l'entrée de l'Amérique dans l'Union. Il a été étonné par la franchise et la plénitude des deux hommes manifestée par le gouvernement français devant l'Amérique, que l'Amérique, les droits divins qui échappent aux marchés établis et autres, étaient réduits.

Il a appris que le gouvernement autrichien discutait la question d'empêcher l'entrée de l'Amérique dans l'Union. Il a été étonné par la franchise et la plénitude des deux hommes manifestée par le gouvernement français devant l'Amérique, que l'Amérique, les droits divins qui échappent aux marchés établis et autres, étaient réduits.

Il a appris que le gouvernement autrichien discutait la question d'empêcher l'entrée de l'Amérique dans l'Union. Il a été étonné par la franchise et la plénitude des deux hommes manifestée par le gouvernement français devant l'Amérique, que l'Amérique, les droits divins qui échappent aux marchés établis et autres, étaient réduits.

Il a appris que le gouvernement autrichien discutait la question d'empêcher l'entrée de l'Amérique dans l'Union. Il a été étonné par la franchise et la plénitude des deux hommes manifestée par le gouvernement français devant l'Amérique, que l'Amérique, les droits divins qui échappent aux marchés établis et autres, étaient réduits.

Il a appris que le gouvernement autrichien discutait la question d'empêcher l'entrée de l'Amérique dans l'Union. Il a été étonné par la franchise et la plénitude des deux hommes manifestée par le gouvernement français devant l'Amérique, que l'Amérique, les droits divins qui échappent aux marchés établis et autres, étaient réduits.

Il a appris que le gouvernement autrichien discutait la question d'empêcher l'entrée de l'Amérique dans l'Union. Il a été étonné par la franchise et la plénitude des deux hommes manifestée par le gouvernement français devant l'Amérique, que l'Amérique, les droits divins qui échappent aux marchés établis et autres, étaient réduits.

Il a appris que le gouvernement autrichien discutait la question d'empêcher l'entrée de l'Amérique dans l'Union. Il a été étonné par la franchise et la plénitude des deux hommes manifestée par le gouvernement français devant l'Amérique, que l'Amérique, les droits divins qui échappent aux marchés établis et autres, étaient réduits.

Il a appris que le gouvernement autrichien discutait la question d'empêcher l'entrée de l'Amérique dans l'Union. Il a été étonné par la franchise et la plénitude des deux hommes manifestée par le gouvernement français devant l'Amérique, que l'Amérique, les droits divins qui échappent aux marchés établis et autres, étaient réduits.

Il a appris que le gouvernement autrichien discutait la question d'empêcher l'entrée de l'Amérique dans l'Union. Il a été étonné par la franchise et la plénitude des deux hommes manifestée par le gouvernement français devant l'Amérique, que l'Amérique, les droits divins qui échappent aux marchés établis et autres, étaient réduits.

Il a appris que le gouvernement autrichien discutait la question d'empêcher l'entrée de l'Amérique dans l'Union. Il a été étonné par la franchise et la plénitude des deux hommes manifestée par le gouvernement français devant l'Amérique, que l'Amérique, les droits divins qui échappent aux marchés établis et autres, étaient réduits.

Il a appris que le gouvernement autrichien discutait la question d'empêcher l'entrée de l'Amérique dans l'Union. Il a été étonné par la franchise et la plénitude des deux hommes manifestée par le gouvernement français devant l'Amérique, que l'Amérique, les droits divins qui échappent aux marchés établis et autres, étaient réduits.

Il a appris que le gouvernement autrichien discutait la question d'empêcher l'entrée de l'Amérique dans l'Union. Il a été étonné par la franchise et la plénitude des deux hommes manifestée par le gouvernement français devant l'Amérique, que l'Amérique, les droits divins qui échappent aux marchés établis et autres, étaient réduits.

Il a appris que le gouvernement autrichien discutait la question d'empêcher l'entrée de l'Amérique dans l'Union. Il a été étonné par la franchise et la plénitude des deux hommes manifestée par le gouvernement français devant l'Amérique, que l'Amérique, les droits divins qui échappent aux marchés établis et autres, étaient réduits.

Il a appris que le gouvernement autrichien discutait la question d'empêcher l'entrée de l'Amérique dans l'Union. Il a été étonné par la franchise et la plénitude des deux hommes manifestée par le gouvernement français devant l'Amérique, que l'Amérique, les droits divins qui échappent aux marchés établis et autres, étaient réduits.

Il a appris que le gouvernement autrichien discutait la question d'empêcher l'entrée de l'Amérique dans l'Union. Il a été étonné par la franchise et la plénitude des deux hommes manifestée par le gouvernement français devant l'Amérique, que l'Amérique, les droits divins qui échappent aux marchés établis et autres, étaient réduits.

Il a appris que le gouvernement autrichien discutait la question d'empêcher l'entrée de l'Amérique dans l'Union. Il a été étonné par la franchise et la plénitude des deux hommes manifestée par le gouvernement français devant l'Amérique, que l'Amérique, les droits divins qui échappent aux marchés établis et autres, étaient réduits.

Il a appris que le gouvernement autrichien discutait la question d'empêcher l'entrée de l'Amérique dans l'Union. Il a été étonné par la franchise et la plénitude des deux hommes manifestée par le gouvernement français devant l'Amérique, que l'Amérique, les droits divins qui échappent aux marchés établis et autres, étaient réduits.

Il a appris que le gouvernement autrichien discutait la question d'empêcher l'entrée de l'Amérique dans l'Union. Il a été étonné par la franchise et la plénitude des deux hommes manifestée par le gouvernement français devant l'Amérique, que l'Amérique, les droits divins qui échappent aux marchés établis et autres, étaient réduits.

Il a appris que le gouvernement autrichien discutait la question d'empêcher l'entrée de l'Amérique dans l'Union. Il a été étonné par la franchise et la plénitude des deux hommes manifestée par le gouvernement français devant l'Amérique, que l'Amérique, les droits divins qui échappent aux marchés établis et autres, étaient réduits.

France et Italie.

On nous écrit de l'Amérique, le 1er

d'août, que les discussions pour le traité commercial entre l'Italie et la France sont vivement continuées.

On nous écrit de l'Amérique, le 1er

d'août, que les discussions pour le traité commercial entre l'Italie et la France sont vivement continuées.

On nous écrit de l'Amérique, le 1er

d'août, que les discussions pour le traité commercial entre l'Italie et la France sont vivement continuées.

On nous écrit de l'Amérique, le 1er

d'août, que les discussions pour le traité commercial entre l'Italie et la France sont vivement continuées.

On nous écrit de l'Amérique, le 1er

d'août, que les discussions pour le traité commercial entre l'Italie et la France sont vivement continuées.

On nous écrit de l'Amérique, le 1er

d'août, que les discussions pour le traité commercial entre l'Italie et la France sont vivement continuées.

On nous écrit de l'Amérique, le 1er

d'août, que les discussions pour le traité commercial entre l'Italie et la France sont vivement continuées.

On nous écrit de l'Amérique, le 1er

d'août, que les discussions pour le traité commercial entre l'Italie et la France sont vivement continuées.

On nous écrit de l'Amérique, le 1er

d'août, que les discussions pour le traité commercial entre l'Italie et la France sont vivement continuées.

On nous écrit de l'Amérique, le 1er

d'août, que les discussions pour le traité commercial entre l'Italie et la France sont vivement continuées.

On nous écrit de l'Amérique, le 1er

d'août, que les discussions pour le traité commercial entre l'Italie et la France sont vivement continuées.

On nous écrit de l'Amérique, le 1er

d'août, que les discussions pour le traité commercial entre l'Italie et la France sont vivement continuées.

On nous écrit de l'Amérique, le 1er

d'août, que les discussions pour le traité commercial entre l'Italie et la France sont vivement continuées.

On nous écrit de l'Amérique, le 1er

d'août, que les discussions pour le traité commercial entre l'Italie et la France sont vivement continuées.

On nous écrit de l'Amérique, le 1er

d'août, que les discussions pour le traité commercial entre l